

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 12

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-247891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

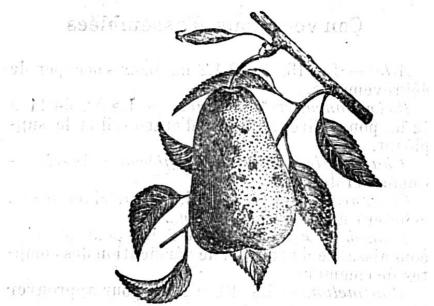
Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les premiers fruits de ce poirier ont été offerts à la Société d'Horticulture de Londres par M. Richard Williams de Turnham-Green près Londres. Le pied-mère avait poussé dans le jardin de M. Wheeler, instituteur à Aldermaston.

La Williams demande à mûrir au fruitier ; il faut la cueillir quand elle est encore verte.

Bonne Louise d'Avranches



C'est la meilleure poire que je connaisse.

On dit que la « Doyenné du Comice » lui est supérieure, mais je n'ai pu encore l'apprécier.

D'une bonne grosseur, ovoïde, allongée, verte-jaunâtre et colorée de rouge vif du côté du soleil, sa chair est blanche, fine, sucrée, parfumée d'une façon exquise. Elle mûrit fin septembre.

L'arbre est vigoureux et très fertile.

Le pied-type qui donna naissance à cette délicieuse poire fut obtenu de Semis, vers 1780, par un gentilhomme normand nommé Longueval, qui habitait la ville d'Avranches (Manche).

Non loin de là demeurait l'abbé Le Berryais, regardé comme le promologue le plus savant du XVIII siècle.

La passion de ces deux hommes pour l'horticulture les rapprocha ; à ce point que, dinant un jour chez son ami, l'abbé se vit, au dessert, chargé par lui de déguster les produits de son remarquable poirier. Or, il les trouva doués d'un tel mérite, qu'en courtois convive il dit à Madame Louise de Longueval, dont on appréciait infiniment la bienfaisance et les vertus :

« Cette nouvelle poire est si parfaite, que je vous demanderai la permission de lui appliquer le surnom qu'ici chacun vous donne, et de la nommer *Bonne Louise*. »

C'est donc à tort que l'on a dit « que M. de Longueval avait dédié ce fruit à sa bonne Louise ».

(A suivre).

HORTICOLUS.

Les aidjolats de 1878¹

(Traduction française libre.)

1.

Allons, voyons, réveillez-vous ; (bis)
Venez vite tous avec nous : (bis)
Quand il s'agit de nous défendre,
Nous avons du courage à vendre.

Refr. Disons tous : « à bas les Petignats
Vivent les Ai, s'Ai, s'Ai,
Vivent les Aidjolats.

2.

Jamais nos pères n'ont rampé (bis)
Devant aucune autorité. (bis)
Nos droits, si l'on veut nous les prendre,
Nos bras sont là pour les défendre.

3.

A Bern' nous allons en wagon (bis)
Faire l'écol' de bataillon. (bis)
Des ours, nous regardons la troupe,
Pour leur jeter chacun not' croûte.

¹ Quelques personnes ont de la peine de prononcer le patois des Aidjolats convenablement ; elles aimeraient mieux chanter notre air patriotique avec la traduction française ; on nous l'envoie et nous la donnons telle qu'elle.

4.

De l'ordre, nous savons qu'il en faut, (bis)
Obéissant de bas en haut ; (bis)
Mais si l'on nous traite en esclaves,
Nous saurons briser nos entraves.

5.

Si pour défendre le pays (bis)
Il fallait prendre nos vetterlis ! (bis)
Avant d'avoir nos feuill' de route.
Nous mettrions l'ennemi en déroute.

G.

MENUS PROPOS

Ce que peut faire une domestique. — A Paris, l'Académie des sciences morales et politiques vient de décerner aux Petites Sœurs des Pauvres le prix de quinze mille francs fondé par Mme Audiffret et destiné à récompenser les grands dévouements, de quelque genre qu'ils soient.

Ce ne sont pas les Francs-maçons, avec toutes leurs parades humanitaires, qui en obtiendront jamais autant !

M. Desjardins a rappelé, à ce propos, dans son rapport à l'Académie, que la congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres est née à Saint-Servan, sur la côte bretonne, en 1841. Une ancienne domestique, Jeanne Jugan, s'avisa de recueillir dans sa mansarde une pauvre vieille qui mourait de faim, puis une autre qui, après avoir servi sans gages ses maîtres ruinés, était devenue trop infirme pour aller querter son pain. Les trois lits se trouvaient dans la chambrette. Jeanne, très pauvre elle-même, mais confiante en Celui qui peut tout, osa louer une bicoque, et le 1^{er} novembre 1841, au bout d'un mois, y avait installé vingt vieilles femmes en guenilles. Ne pouvant les faire vivre et ne se résignant pas à les congédier, elle s'en alla par les rues, vêtue de bure noire, la cornette plissée au front, et mendia. De braves gens s'émurent à ce spectacle et donnèrent une maison plus spacieuse ; on y compta bientôt : en novembre 1843, cinquante ; en décembre 1844, soixante-cinq pensionnaires... En moins de six ans, l'institution était assez forte pour établir une colonie de charité : Virginie Trédaniel, une des ouvrières de la première heure, se transportait dans la capitale de la Bretagne, y louait une sorte de hangar dans un faubourg mal famé, appelait quatre Sœurs de Saint-Servan et fondait l'asile de Rennes qui compte aujourd'hui plus de 300 vieillards.

Dès lors la semence germa, la moisson sortit du sol français. D'autres maisons s'élèveront successivement. La congrégation compte actuellement dans le monde entier 273 asiles, dont 107 en France (Alsace comprise). Le nombre des vieillards recueillis dans ces diverses maisons est à peu près de trente-neuf mille, celui des Sœurs de 4,470. Quelle merveille de dévouement et de courage ! Comment a-t-on pu subvenir à tant de dépenses et surmonter tant d'obstacles ?

Car notez que les Petites Sœurs des Pauvres ne peuvent avoir ni rentes à titre perpétuel ni fondations de lits, ni revenus fixes. Et elles logent et entretiennent une armée de 39,000 hommes !

Ah ! elles ont bien mérité la récompense insigne de l'Académie ! Et tout cela fondé par une vieille servante ! Quelle leçon donnée par une humble chrétienne aux grands apôtres de la charité laïque et de la libre-pensée !

* * *

Maison fin de siècle. — En attendant que l'électricité vienne remplacer notre gaz pâle et si peu lumineux, voulez-vous voir la maison fin de siècle par excellence, où la fée du jour, l'électricité, préside à tous les services ! Rendez-

vous chez le célèbre électricien Siemens, à Berlin, qui vient de se faire construire un hôtel électrique — si on peut parler ainsi. Toutes les pièces en sont éclairées par des lampes à incandescence ; elles sont également chauffées par des radiateurs électriques d'un modèle tout nouveau. La cuisine, la lessive, le repassage du linge se font à l'électricité. Un petit chemin de fer électrique relie la cave, la cuisine, la salle à manger et sert à transporter les plats et les bouteilles. Inutile d'ajouter que le télégraphe et le téléphone y remplissent un rôle fort actif.

** * *

A quoi servent les millions ! — On a parlé ces temps-ci des gisements aurifères dans la presqu'île d'Alaka où se jettent les chercheurs d'aventures et de trésors ! Pas besoin d'aller si loin et d'aborder l'Océan Pacifique pour se remplir le gousset. Il y a des gens qui sans quitter la terre ferme et nos prosaïques cités, trouvent des gisements d'or merveilleux. C'est le cas de ce Dr Evans qui soigna l'imperiale mâchoire de Napoléon III et vient de mourir, laissant une fortune de vingt-cinq millions. Si le brave homme a aurifié bien des dents, les parcelles d'or ne sont pas toutes sorties de ses mains : il lui en est resté pas mal en poche.

La Ville de Paris comptait un peu sur son héritage. Elle en a été pour son espoir. Les héritiers directs y comptaient aussi. Rien pour les héritiers directs, ou du moins pas grand' chose.

Le docteur Evans lègue à la municipalité de Philadelphie, sa ville natale, une somme d'environ 20 millions, à charge pour elle de faire construire un musée qui s'appellera « Musée Evans » où seront soigneusement étiquetés et catalogués les médailles, décorations, insignes divers, habits et papiers du défunt. Elle devra, en outre, ériger, sur l'une de ses places publiques, une statue du docteur Evans dont le prix ne devra pas être moins d'un million ni dépasser deux millions. Si la ville de Philadelphie refusait le legs, celui-ci ferait retour à cinq exécuteurs testamentaires désignés par le défunt.

Le journal *American Register*, qui appartenait au docteur Evans, l'eût, par une cause spéciale, la propriété au rédacteur en chef, M. Crane, à charge par celui-ci d'y publier les notes, souvenirs, documents que le défunt avait recueillis et qui constituaient les éléments des « Mémoires » auxquels il travaillait quand la mort est venue le surprendre.

Voilà qui rendra M. Evans bien heureux dans l'autre monde !..

* * *

Abeilles-médecins. — Bien des rhumatisants par ces temps froids et humides ! Savez-vous une sorte de demoiselles, qui, sans aucune analogie avec la trop célèbre D^{re} Chauvin, mériteraient leur diplôme de docteur ? Nous soumettons ce fait à l'appréciation de l'excellent apiculteur, M. le curé Buchwalder, qui ne connaît peut-être pas encore une nouvelle ou plutôt une ancienne qualité de ses chères abeilles.

Un journal médical allemand signale un ancien traitement des rhumatismes dû à M. le Dr Tec. Il consiste à saturer l'économie du malade de venin d'abeilles. Pour cela l'auteur de ce traitement dispose dans son établissement des ruches d'abeilles et les rhumatisants viennent se faire piqûrer par ces insectes. La piqûre d'une abeille laisse après elle une tuméfaction plus ou moins considérable, mais après un certain nombre de piqûres la tuméfaction ne se produit plus parce que l'organisme a atteint une certaine immunité. Chez les rhumatisants la tuméfaction ne survient que difficilement et après un certain nombre de piqûres ; en continuant à se faire piqûrer le gonflement ne se produit plus du tout. À ce moment le malade est guéri de

son rhumatisme et reste quelque temps à l'abri des récidives ; mais pour en arriver là il a fallu appliquer par sujet des centaines de piqûres ; il est vrai qu'elles sont moins douloureuses pour les personnes atteintes de rhumatismes que pour les personnes saines.

* * *

Les oiseaux chanteurs et le gaz. — Les oiseaux chanteurs ne supportent pas mieux le gaz que les fleurs. Il faudrait toujours éloigner les cages d'oiseaux des flammes de gaz, surtout les cages suspendues près du plafond. Il est très préjudiciable aux petits oiseaux de rester toute une nuit dans une atmosphère vicée par le gaz.

LETTER PATOISE

Mon voyage en France en 1895.

In djo, el soreil s'était yevai, ai peu, el djo s'était venu comme d'ordinairé. Nos étin à mois de juin 1895.

I me dié : « te veu perti po lai France thure fortune » Bon, I fait mes aïdes au mes païrents et aimis. I ai-vô doze francs dains mai baigat. Airivai ai Dijon, i n'avô pu de sous. I demandé de traiveil : ceci m'enviant ai gatche, les âtres ai droite. Tiai i demando ai maindjie, ai me dzi dzute dit traival. Enfin i me dié : « ai te fâ repare el tchemin de la Suisse », main le reto à ayu pu pénibje que l'allai.

Lai fain comme ai diant tchesse el loup di bô. Aipré avoi mertchi enne demé djonnaï sain maindjie, in trove in peté bouebe côté enne grosse ferme : i s'i dié s'i poyo avoi kéké tchose de s'te majon ; ai me dié qu'ayie. Bon, I cake an lai pouëtre, nûm n'airrive. Lai pouëtre de l'étaile était œuvrie, ai y ayvai enne grosse rote de djrennes, ai daivait y ayvôles uêli. I entre. Ai y en aivait dieche dains enne rantche ; i en prend nuëf, ai peu i laiche el pu sal po in nia. Pu loin, lai fain m'reprend : i entre dains enne majon an lai thicujenne, ai y ayvait enne fanne dains lai tchaimbre, que foulai ses afins, a moin cintjhean lai foi : ai railin to pu foë l'un que l'autre. I prend enne mètche de pain chu lai tâle, ai peu i me save, en lai-chin fouettai s'te fanne.

Pu loir, i ai-vô soi : i trove in éteing, i me ba'che po boire. Voilà qu'i tchou dedain, ai peu mon pain à ayu fotu : el bon Duë m'avait peuni'. Mai premiêre pensai de l'ave à ayue de me reirier, ai peu de me satchié. Pu loin, i cake an enne pouëtre, voici en peté tchin que vin aiboyie contre moi. I s'i so in cô de bâton et i l'étan. Aipré, i n'ai p'aitendu el maître : i allô laiv ement in breulai. Aipré, i voi in hanne assetai to bé ai teirre, que tapai ai-vô in peté merté droit à mitan de la route. I me dié que peut é faire ? I m'apertche in po, i voi qu'i el échaipai enne fâ. Enne fâ, à mitan de lai route ; ç'a drole. Dains le Vâ on le pârai po in fô. I me pensé c'â le diaile qu'êtchape sai fâ po soiyie des âmes. Enfin, lai pavou me prend, po ces uêls, ci pain, ci tchin. I misso chu mon sort. Enfin, i me pensé : « pésse pië, ai dai saivoi el pato's de Corte'elle, ail à ayu enne fois teihé nos en 1873 en lai personne de Demeski. Bon, I s'i dié « mosieur el diaile, à ce lai route po lai Suisse ? » Ai me répond groëchièremment : « Je parle français. I éto raichurie posque diail sai le pato i m'éto trompai. I s'i dié taït bin qu'i poyé en français : « Etes-vous le diable, où ou n'an ? » Ai se n'lô léchîe pe dire douë fois : ai prend son merté et aiye aipré moi-y alô vai. Djemais i n'ai pu demandai en in hanne se c'étais le diaile.

Airivai à Delle dechu les pères, i maindjie enne bouenne sope ! ai peu i raconte an in l'ère, mon voyage, qu'en é to piein ri, en me diain qu'i éto di Vâ po longtemps.

Djemai l'idée d'enco allai en France me n'e pu repris. Aïco enne fois, el proverbe veni vrai : *pierre que rôle, ne raimesse pas d'mosse.*

Aimi d'Emile.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 10 du *Pays du Dimanche* :

32. ANAGRAMME.

Lèvre. Lèpre.

33. ÉNIGME.

Frane.

34. CHARADE

Jus-Rat. (Jura.)

35. PROBLÈME

Solution algébrique :

Les deux aiguilles partant ensemble de midi, la grande prend immédiatement l'avance, soit X, le chemin qu'a fait la petite quand elle est rencontrée par la grande.

La grande a fait pendant ce temps le tour du cadran, soit 12 fois plus de chemin qu'a fait la petite, soit 12 + X ; mais la grande marche 12 fois plus vite que la petite, nous avons donc l'équation.

$$\begin{aligned} 12 X &= 12 + X \\ 12 X - X &= 12 \\ 11 X &= 12 \\ X &= \frac{12}{11} \\ X &= 1 h. \frac{1}{11} \end{aligned}$$

La grande rencontre donc la petite pour la première fois à 1 h. $\frac{1}{11}$.

En conséquence les 2 aiguilles partant du même point, la grande rejoindra la petite en 1 h. $\frac{1}{11}$ d'heure.

Elle la rejoindra donc à 1 h. $\frac{1}{11}$; à 2 h. $\frac{2}{11}$, à 3 h. $\frac{3}{11}$, à 4 h. $\frac{4}{11}$, à 5 h. $\frac{5}{11}$, à 6 h. $\frac{6}{11}$, à 7 h. $\frac{7}{11}$, à 8 h. $\frac{8}{11}$, à 9 h. $\frac{9}{11}$, à 10 h. $\frac{10}{11}$, à 11 h. $\frac{11}{11}$ ou 12 heures.

On envoyé des *Solutions partielles* : MM. Les Philomathes de l'Ecole chrétienne à Vesoul ; Stu qu'nâpe de bô ai Recombais ; Un trio d'aiguilles à Récélère ; La belle au bois dormant à Bassecourt ; les mêmes à Mettemberg ; Enne qui aime tra dremi au Noirmont ; In B. de Grainedjeron ; Marguerite d'Ajoie.

40. CHARADE.

Mon un dans tout celier vaut moins qu'une bou

feille.

Mon deux te sert souvent pour commencer la

phrase.

Mon un et mon deux avec du sel, ouvre ton dé

jeuner.

Mon trois dans une main de riche n'est jamais.

Mon tout c'est l'ennemi de l'autel et de nous.

41. ÉNIGME.

J'ai vu, j'en suis témoin éroyable,
Un jeune enfant, armé d'un fer vainqueur,
Le bandea sur les yeux, tenter l'assaut d'un cœur
Aussi peu sensible qu'aimable.
Bientôt, après le front élevé dans les airs,
L'enfant, tout fier de sa victoire,
D'une voix triomphante en célébrait la gloire,
Et semblait pour témoin vouloir tout l'univers.

42. MÉTACGRAMME.

Sur mes trois pieds, ami lecteur,

Discretéenant j'annonce ta présence.

N'implore pas celui qui me porte en son cœur,
Car il reste insensibles aux pleurs de la souffrance.

Dans la terre qu'il ensement,

Je suis utile au laboureur.

43. LOGOGRAPHIE.

D'être ce que je suis avez-vous le bonheur ?

Félicitations sincères, cher lecteur

Une chose à présent pour vous surprendre est

[faite :

Il faut pour être entier,
Qu'on me coupe la tête.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir 22 mars.

Publications officielles

Mise au concours

La place de cantonnier nouvelle route Porrentruy-Fontenais-Villars (780). S'inscrire jusqu'au 16 mars au Secrétariat de la Préfecture.

Concours d'assemblées

Alle. — Le 13, à 12 1/2 h., pour s'occuper de dégrèvements.

Buix-Boncourt-Montignez. — Le 20, de 11 à 12 h., pour élire l'officier d'état-civil et le suppléant.

Charmoille-Pleujouse-Fregiécourt-Asuel. — Comme ci dessus.

Chevenez. — Le 13, à midi, pour décider si l'on achètera un poids public etc..

Dampfieux. — Le 13, à 2 h., pour prendre connaissance du rapport de vérification des comptes de commune.

Montmelon. — Le 13, à 2 h., pour approuver les comptes.

Pommerey. — Assemblée paroissiale le 20, à 11 1/2 h., pour s'occuper de réparations à la cure etc..

Pleujouse. — Le 13, à 1 h., pour ratifier l'achat d'une forêt.

Rossemaison. — Le 13, à 1 h., pour nommer un conseiller et un ambourg.

Chevenez. — Les fonctions de suppléant de l'officier d'état-civil expirant le 18 mars, il sera repoussé à une nouvelle nomination le 27 de ce mois.

Miecourt. — Le dimanche 27, de 11 à 2 heures, au lieu l'élection, pour les électeurs de l'arrondissement de Alle-Miecourt, du suppléant d'officier d'état-civil.

Porrentruy. — Le 27, de 10 à 2 heures, pour élire un conseiller municipal, le secrétaire communal et l'officier d'état-civil.

Bassecourt. — Le 13, à 2 1/2 h., pour nommer une commission, voter les budgets, plaider la garde des troupeaux etc..

Immédiatement après, assemblée des propriétaires fonciers pour décider si on veut faire pendre les tanpes.

Courrendlin. — Dimanche 13 assemblée bourgeoisie, à 12 1/4 h., pour passer les comptes, adjoindre les bergeries etc..

Courtetelle. — Le 13, pour élire un conseiller et ratifier l'achat de terrains.

Courchavon. — Le 13, après vêpres, pour nommer un conseiller et ratifier l'achat de terrains.

Côte de l'argent

du 9 mars 1898

Argent fin en grevailles fr. 96 — le kilo.

Bons mots

A l'école :

La maîtresse montrant son petit doigt :

— Comment appelle-t-on cela ?

Silence de l'élève.

— L'auriculaire reprend gravement le professeur. Il est ainsi nommé parce qu'on se le met parfois dans l'oreille.

Puis, continuant en levant l'index :

— Et celui-ci ?

— Le nezculaire, répond l'enfant, parce qu'on le met souvent dans le nez.

Choses entendues.

Au régiment.

— Que faisiez-vous avant votre entrée au service ?

— Un peu de tout.... Dans ces derniers temps, je jouais d'un instrument.

— Duquel ? à vent ou à cordes ?

— A cordes, bien sûr, puisque j'étais sonneur à l'église du village.